

OUTIL DE CRÉATION ET DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES PLANS DE PRÉVENTION / PERMIS DE TRAVAIL

YARA

 Chemin de Piétru
33810 AMBES



Claire Debot
claire.debot@yara.com

Ingénieure Sécurité Sûreté
05.56.77.23.78/06.07.29.45.86

NOUVELLE AQUITAINE

2020

➤ Mots clés : gestion de la sécurité, outils électroniques, réglementation, permis de travail, plans de prévention



L'ENTREPRISE



LE CONTEXTE

Le site est classé SEVESO Seuil Haut, l'ensemble des chantiers réalisés sur le site doivent être couverts par un plan de prévention. Depuis toujours, le choix a été fait de réaliser un plan de prévention par entreprise lors d'une opération réalisée sur le site, les coactivités entre entreprises (hors YARA) lors d'une même opération étant des cas extrêmement rares. Historiquement le document regroupe les aspects réglementaires du plan de prévention et du permis de travail sans dissociation.

Jusqu'à présent, les plans de prévention/permis de travail étaient réalisés manuellement sur des documents papiers avec copie carbone pour les différents interlocuteurs (intervenants et salles de contrôles). Plusieurs problèmes étaient liés à l'utilisation de ces versions papiers :

1. La trame étant fixe, beaucoup d'informations étaient présentes par défaut sur le document sans être nécessaire à l'opération en question. La lecture du document était donc complexifiée pour l'exécutant devant ainsi chercher les cases cochées.
2. La qualité du document était dépendante du rédacteur. L'ensemble des éléments exigés pouvaient ne pas être complétés. Le seul moyen de s'assurer de la qualité du document était l'audit terrain.
3. Le plan de prévention/permis de travail est souvent complété le jour même avant le début des travaux car le responsable de l'installation ne reçoit le plan de prévention qu'au dernier moment.
4. Il n'était pas facile de connaître exactement les permis liés aux consignations. En effet, la consignation est gérée par les équipes de production sur la base de l'annonce réalisée par le chargé de travaux mais sans support papier pour s'assurer de l'exactitude des informations reçues puisque le plan de prévention (comportant les informations de l'intervention) était transmis le jour même. Il pouvait ainsi y avoir des écarts découverts le jour même sur des consignations à compléter voire à refaire à cause d'incompréhension sur les interventions à réaliser.



IDÉE ET OBJECTIFS

L'idée a donc été d'utiliser un logiciel pour créer les permis mais également pour gérer toute la vie de ce document en lien avec l'exécution du chantier en y associant les consignations.



MISE EN OEUVRE

Afin de pouvoir réduire les coûts d'un tel déploiement, cet outil a été mis en oeuvre à l'échelle du groupe YARA. Les phases de mises en oeuvre furent :

- Choix de l'outil en concertation groupe en 2015 ;
- Désignation des sites pilotes pour l'essai de mise en pratique de l'outil, 3 sites YARA;

- Définition du planning de mise en place;
- Manipulation de l'outil brut (en anglais) de eVision par l'équipe pilote (1 chef d'équipe et 2 techniciens HSE) selon des scenarii définis ;
- Définition des processus d'établissement des permis sur chaque site et lien avec le processus de mise à disposition des installations;
- Définition des évolutions nécessaires de l'outil pour être au plus proche des processus existants et conforme aux réglementations;
- Traduction de l'ensemble de l'outil en français pour permettre son utilisation sur le terrain.
- Formation de l'ensemble du personnel à l'utilisation de l'outil en lien avec leur rôle avec différents niveaux de formation en fonction des besoins.
- Déploiement de l'outil au 1er janvier 2017
- Modifications et améliorations diverses de l'outil suite aux retours d'utilisation à l'échelle complète de l'usine.

Il y a eu 3 types de difficultés rencontrées. Pour commencer, la définition du contenu de l'outil, car l'utilisation d'un outil commun au niveau du groupe a nécessité l'harmonisation des pratiques entre les différents sites. Durant la phase de formation, il a fallu réussir à couvrir l'ensemble du personnel et réussir à faire accepter la rigidité de l'outil. Enfin le processus de mise en place est assez long.



RÉSULTATS

- Gain de temps : l'utilisation de l'outil électronique permet un gain de temps considérable.
- Gain de clarté : le document issu de la création ne recense que les risques liés à l'intervention. Cela facilite l'information au niveau des intervenants en particulier des entreprises sous-traitantes qui peuvent alors identifier clairement les risques et mesures de précautions à appliquer.
- Gain de conformité réglementaire : 100% des permis sont signés par tous les interlocuteurs exigés, l'utilisation d'un outil électronique verrouille les cycles de signatures. Il n'est plus possible de lancer des chantiers sans informer les parties nécessaires.
- Création d'une base documentaire accessible à tous : la traçabilité est facilitée. Il est possible pour toute personne ayant un accès à l'outil d'aller consulter les permis passés, en cours de création ou utilisés.
- Gain de sécurité sur consignation : le lien direct entre la consignation et le permis a amélioré la gestion des mises à disposition. Il ne devient plus possible de déconsigner tant que le permis n'est pas clôturé.

BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Leur expérience sur cette technique est maintenant reconnue, ils sont sollicités pour apporter leur expertise sur des travaux similaires sur d'autres sites du groupe mais également pour d'autres entreprises qui rencontrent des problématiques similaires.



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 8 : Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 15 : Enrayer et inverser le processus de dégradation des sols

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

